



A la UNE!



 *Drink SFE 15/01/18 - Merci ! Thank you! Dank u! Grazie !*

Notre drink de début d'année qui s'est déroulé le 15 janvier, a été l'occasion de se retrouver autour d'un verre et d'échanger en toute simplicité et en toute convivialité! Comme l'a rappelé notre Président Giustina Sciarabone, l'année 2018 sera très chargée

(comme l'ont été les années précédentes). En effet, de nouveaux défis nous attendent ([Elections du personnel 2018](#)) et la défense des collègues restent l'enjeu principal du SFE.

Bravo aux gagnants de notre jeu "**winter game**" et merci aux collègues qui ont participé ainsi qu'à tous ceux qui nous soutiennent!

C'est ensemble que nous réussirons!



### Elections du personnel 2018 ↑

D'ici le mois de juin, se tiendront les élections du personnel. Ce sera l'occasion de renouveler le comité local du personnel de Bruxelles (CLP).

En tant que membre, si vous souhaitez vous investir dans la représentation du personnel, vous pouvez faire

partie de notre liste SFE et ainsi marquer votre engagement !

Vous souhaitez rejoindre la liste ? [Contactez-nous!](#)



### Consultation juridique: prochaines dates + à quoi ça sert ? ↑

La prochaine date pour notre consultation juridique auprès de notre avocat (gratuit pour les membres en ordre de cotisation) aura lieu :

➤ **Le vendredi 16 Mars 2018 (de 12h00 à 14h00);**

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous

contacter rapidement.

Lors de ces consultations, vous abordez des problématiques liées à votre situation professionnelle (ou privée ayant un lien avec votre vie professionnelle). Cela va de vos conditions de travail à un problème au sujet de votre salaire de votre promotion.

[Version EN / FR](#)  
[Printable Version](#)



### MENU

ELECTIONS DU PERSONNEL 2018

CONSULTATION JURIDIQUE: PROCHAINES DATES + À QUOI ÇA SERT ?

ANALYSE: TRANSFERT DES DROITS À PENSION– ARRÊT DU TRIBUNAL T 728/16

LE SERVICE MÉDICAL REND-IL ENCORE SERVICE?

COMPRENDRE LE MI-TEMPS MÉDICAL (MTM) - MODALITÉS...

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT: NOUVELLES DGE ET NOUVEAUX CAST...

CONCOURS EPSO: PROCÉDURE À AUDITER?

FIN D'ÉTUDE D'UN ENFANT &

Suivant votre situation, l'avocat pourra vous conseiller ou vous proposer l'introduction d'un recours auprès de l'administration (sous réserve d'accord du comité exécutif du SFE)



Commission européenne portant grief au requérant est liée au fait que cette dernière a appliqué, sur le capital actualisé et effectivement transféré par l'organisme fédéral d'assurance retraite allemand, un pourcentage de 3,1% par année écoulée entre la date de la demande de transfert des droits à pension acquis dans le régime national et le transfert effectif de ceux-ci [\[Lire la suite\]](#)



### Analyse: Transfert des droits à pension–

#### Arrêt du tribunal T 728/16

Le SFE souhaite apporter quelques éléments concernant cet arrêt du tribunal relatif au transfert des droits à pension.

N'hésitez pas à [nous contacter](#) si vous êtes concerné(e)!

La problématique soulevée par cet arrêt et qui a conduit le Tribunal à annuler la décision de la



PROGRAMME DE VOLONTARIAT...

ALLOCATIONS FAMILIALES & RÈGLES ANTI-CUMUL!

COURS EPSO / OFFRES MEMBRES

CRÉATION D'UN CPPT DANS LES AGENCES, OÙ EN EST-ON ?



### EDITORIAL

C'est avec plaisir que nous vous proposons la première *info membre* de l'année 2018!

Comme à chaque fois, de brèves infos sur l'actualité ou sur des sujets importants qui pourraient vous concerner directement...

Votre syndicat se modernise de jour en jour afin de relever les défis futurs.

En effet, nous travaillons activement sur un nouveau site internet plus moderne, à une nouvelle formule de notre panoptique (*On line*), une section



## Le service médical rend-il encore service? ↑

Lors de convocations au service médical, nous avons constaté plusieurs cas de collègues sous certificat médical (de plus ou moins longue durée) et sur lesquels le service médical a fait pression afin que les collègues en question reprennent le travail plus tôt.

Parfois, la reprise doit se faire rapidement et à temps plein, parfois, le service médical semble "*négocié*" un retour anticipé mais à mi-temps médical (qui devra être prescrit par VOTRE médecin).

C'est aléatoire! Et finalement, l'état de santé du collègue concerné (sa pathologie, son historique etc...) ne semble pas forcément une donnée pertinente.

Et que dire alors, des cas de burnout? Là, les collègues concernés sont parfois "traités" comme des *malades imaginaires*, à la limite de menteurs!

A l'heure actuelle, le service médical semble enchaîner les avis médicaux comme on enchaîne des notes de service, et ce, sans prendre en compte systématiquement la réalité des collègues, leur pathologie ou leur situation personnelle/professionnelle.

Il serait grand temps que les médecins du service médical, fassent ce qu'ils savent faire, c'est-à-dire de la médecine et non plus de l'administratif "orienté" pour satisfaire des quotas...



point de contact pour nos anciens collègues sera mise en place dans les prochaines semaines pour vous accompagner!

Bref, nous nous efforçons de mieux communiquer afin d'être à vos côtés au quotidien!

Car ne nous y trompons pas, de nouvelles réformes et de nouvelles attaques de notre statut et nos acquis sont toujours à prévoir dans le futur.

*Chaque jour*, nous recevons des collègues en détresse qui nous demandent de l'aide ou conseils afin de résoudre leur situation...

*Chaque jour*, nous voyons des collègues dont les droits ne sont pas respectés et nous les accompagnons le mieux possible...

Grâce à vous, à vos nombreux retours, nous avançons!



## Comprendre le Mi-temps médical (MTM) - Modalités...



Vous êtes directement concerné(e) par le mi-temps médical ? Retrouvez notre article on line qui vous donne les modalités pratiques (calcul, bases légales) de cette formule de travail.

[\[Lire Plus...\]](#)



## Procédure de recrutement: Nouvelles DGE et nouveaux CAST...

Les nouvelles DGE sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre dernier à la Commission. Elles prévoient une nouvelle procédure de recrutement et pour les collègues concernés, vous l'aurez constaté, EPSO propose sur son [site](#), l'inscription à des CAST permanents (sans date

limite). Tous les groupes de fonction sont concernés (GF 1 à 4).

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous inscrire aux CAST qui correspondraient à votre profil.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Le fait de vous inscrire ne garantit pas que vous irez passer les tests CBT EPSO!

Voici la procédure (après l'inscription):

- 1/ Votre profil est retenu, Vous êtes envoyé(e) par votre/un service pour passer les tests EPSO (ainsi que plusieurs collègues pour le même profil);
- 2/ Vous réussissez les tests (tests de base: Verbal, numérique, abstrait);
- 3/ Vous passez un panel de sélection (entretien);
- 4/ vous êtes retenu(e) suivant le panel de sélection;
- 5/ Vous avez réussi le CAST, le service peut vous recruter dans le groupe de fonction pour

Le Comité Exécutif

lequel vous avez postulé (avec les nouvelles conditions de contrat et de reclassement);

∞



### Concours EPSO: procédure à auditer? ↑

Une chose est sûre, les procédures de concours EPSO actuelles semblent ne satisfaire que ceux qui les mettent en place...

D'un côté, les candidats, souvent déjà employés dans les institutions et agences depuis des années (et dont le service est parfaitement satisfait) qui les ratent malgré leur investissement important, et de l'autre les services qui rechignent car certains lauréats ne correspondent pas aux profils et recrutent des collègues qui finissent par être démotivés.

On peut effectivement se demander si un lauréat de concours, titulaire d'un master ou d'un doctorat pourra s'épanouir dans un métier de soutien administratif niveau AST-SC qui ne correspond pas du tout à son profil initial.

Après, pour les collègues peu ou pas diplômés, comment peut-on réussir un concours d'un niveau AST-SC, si dès le départ, le niveau des candidats est bien au-dessus de leur niveau d'étude.

Une chose est sûre! Nous ne sommes pas là pour faire le procès de ces candidats surdiplômés qui s'inscrivent aux concours nécessitant un minimum de diplômes. Après tout, il y a peut-être également un souci d'offres d'emplois et de concours à leur propre niveau. Mais in fine, les procédures EPSO ratent leur cible... La bonne personne, à la bonne place disent-ils ?

Bref, aujourd'hui, il semble que personne ne soit satisfait des concours!

**Le SFE, qui participe au COPEC (comité paritaire pour l'égalité des chances) est favorable à ce qu'EPSO et ses procédures de concours soient auditées par un organisme externe et indépendant afin d'élaborer un plan d'action permettant une meilleure détection des talents et des concours plus proches des besoins de nos services!**

∞



## Fin d'étude d'un enfant & programme de volontariat... ↑

Il y a quelques temps, nous recevions un tract concernant le fait que "*la DG HR DECIDE LA SUPPRESSION DES ALLOCATIONS FAMILIALES /VOLUNTEER : DG HR*

*DENIED THE BENEFIT OF CHILD ALLOWANCES".(VOLONTARIAT)*

Nous ne débattons pas du contenu du tract puisque chacun pourra se forger une opinion.

Nous tenions seulement à rappeler que si les allocations familiales ont été supprimées dans le cas de ce collègue, c'est probablement parce que l'enfant qui est parti suivre ce programme de volontariat, touche une indemnité quelconque. En effet, on parle de volontariat, pas de bénévolat.

Ainsi, les règles précisent que l'enfant (jusqu'à ses 26 ans) peut toujours être considéré comme à charge si et seulement si, il poursuit ses études ET/OU il ne touche aucune allocation de chômage ou autre revenu d'aucune sorte.

En l'occurrence, si votre enfant ne poursuit plus ses études et qu'il participe à un programme de volontariat, nous vous conseillons vivement de vérifier auprès du PMO si votre enfant peut toujours être considéré comme à charge ou pas.

Ceci pourrait avoir des conséquences sur vos droits (allocation enfant à charge, scolaires, allocation de foyer, frais de voyage, abattement d'impôt).

Bien entendu, comme toujours, nous pouvons vous conseiller!





### Allocations familiales & règles anti-cumul! ↑

Comme vous le savez peut être, il existe des dispositions statutaires prévoyant des règles anti-cumul pour toute allocation familiale perçue par ailleurs (**article 67 § 2 et article 68 alinéa 2 du statut**).

Cela peut concerner des allocations (Nationales, ou versées par des Organismes internationaux, ONG etc...),

telles que, allocation de foyer, allocation pour enfant à charge, allocation scolaire.

Ne pas les déclarer peut vous exposer à des récupérations (dont les montants peuvent être très importants) voire à des sanctions disciplinaires (IDOC) si l'administration est en mesure de prouver que vous n'avez pas déclaré ces allocations sciemment.

Dans le doute, [contactez-nous!](#)



∞

### Cours EPSO / Offres membres ↑

Malgré notre point sur les procédures EPSO, nous essayons de vous accompagner pour votre préparation aux concours.

Plusieurs offres que nous réservons **en priorité à nos membres!**



➤ **OFFRES spéciales PACK d'exercices Verbal /numérique/abstrait (valable jusqu'au 31/05/2018!)**

Le SFE vous rembourse à 100% l'achat d'un **pack d'exercices standard** (35€) sur EU-trainings (offre réservé à 1 pack par an et par membre en ordre de cotisation).

*Modalité: vous devez envoyer la preuve d'achat du pack sur le site + la preuve de paiement!  
Le SFE se réserve le droit de demander d'autres justificatifs si nécessaire.*

➤ **Formations**

Comme toujours, pour les membres, **les cours présentiels sont gratuits.**

Prochains cours (Formations : Interview lors d'un concours"):

DATE	LANGUE	Place disponible ?
15/02	FR	Non
22/02	EN	Non
1/03	FR	Oui

**Inscription possible par [mail](#) ou via [notre site web](#);**

➤ **Livres**

Nous vous proposons toujours les livres ORSEU à un prix préférentiel:

LIVRES	édition	Prix SFE €
QCM DE RAISONNEMENT NUMERIQUE (FR)	06/2014	30
QCM DE RAISONNEMENT VERBAL (FR)	03/2012	23
QCM DE RAISONNEMENT ABSTRAIT (FR)	06/2014	30

TEST DE JUGEMENT SITUATIONNEL (FR)	11/2013	25
EXACTITUDE ET PRECISION – PRIORITE ET ORGANISATION (FR)	09/2012	30
ETUDE DE CAS (FR)	04/2015	30
NUMERICAL REASONING MCQ (EN)	02/2014	30
VERBAL REASONING MCQ (EN)	03/2012	23
ABSTRACT REASONING MCQ (EN)	09/2014	30
SITUATIONAL JUDGEMENT TEST (EN)	11/2013	25
ACCURACY AND PRECISION - PRIORITISING AND ORGANISING (EN)	09/2012	30
CASE STUDY (EN)	04/2015	30

∞

## Création d'un CPPT dans les Agences, où en est-on ?



A plusieurs reprises, les Directeurs des Agences exécutives ont été interpellés par la Représentation du Personnel afin qu'ils respectent l'obligation légale d'avoir un comité de prévention et sécurité au travail (à la Commission : CPPT).

Force est de constater que jusqu'à présent, c'est plutôt une "réponse de non-recevoir".



∞

## Les personnes concernées par un handicap



Le thème du handicap est essentiel et le SFE a à cœur de mettre en avant les personnes qui en souffrent (directement ou indirectement).

La DG HR a organisé des conférences sur ce sujet les 5 et 12 décembre 2017, le 5 décembre étant la journée



mondiale des personnes ayant un handicap...

Mais ce n'est pas tout, il est important de communiquer d'avantage sur les problématiques et sur ce qui existe pour soutenir les personnes handicapées ou les familles qui doivent assumer la charge d'une personne handicapée.  
Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez contacter le groupe EC DISABILITY GROUP qui pourra vous conseiller ou vous aiguiller sur les démarches à suivre [[Fiche sur le groupe \(en anglais\)](#)]

Le SFE travaille activement sur le sujet au travers d'un dossier complet sur le handicap. Si vous êtes concerné(e) directement ou indirectement et que vous souhaitez partager votre expérience avec tous les collègues (de manière anonyme ou non), n'hésitez pas à nous faire parvenir votre témoignage!

**Restez connecté(e):**



*Votre équipe SFE / Your SFE team:*  
Giustina SCIARRABONE, Claudio AQUILINO, Dominique KEMPENERS, Alain HUBRECHT, Fabio PADALINA,  
Jamilia ADDA, Antje STREITENBERGER, Uwe IHLI, Hans TORREKENS, Laurent GRUYEZ, Valérie GERBEHAYE,  
Ferdinand KOPP, Guido SCHWARZ .

*Secrétariat / Secretary: Cyril JOUAN*

Vous avez des questions ou une demande concernant cette info membre, merci de nous contacter

*Tous droits réservés CONF-SFE*

*Infos membres n° 2018-01*